

Fiche des constatations effectuées lors d'une visite d'inspection au titre du code de l'environnement

DREAL Bourgogne

Unité territoriale : Yonne-Nièvre

Subdivision : 3

Noms des inspecteurs : Olivier PARIGOT accompagné d'Hélène VIAL, inspecteurs de l'environnement

Date de la lettre d'annonce de l'inspection : 30/10/2015

Date de l'inspection : 04/11/2015

Type d'inspection :

- approfondie ou courante ou ponctuelle
 inopinée ou annoncée
 planifiée ou circonstancielle

Motif de la planification : campagne d'inspections 2015

Société : FONDERIE MASUÉ

Commune : JOIGNY

Activité : Fonderie Aluminium

Régime : A

Priorité : autre

Liste des installations inspectées : Installations de fonderie et d'usinage, zone de stockage déchets.
Thèmes : Rejets aqueux, déchets.

Référentiels de l'inspection : Arrêté préfectoral n° PREF-DCDD-2007-0466 du 19 novembre 2007 portant prescriptions complémentaires à l'arrêté préfectoral d'autorisation à exploiter n°93-65 du 25 novembre 1965. Arrêté ministériel du 27/07/15 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration sous la rubrique n° 2560.

Liste des noms et qualités des personnes rencontrées sur le site lors de l'inspection :

M. DELLA-VEDOVA : Directeur du site

Mme LELIEVRE : Chef de projet - Responsable Qualité du site

Impression générale

Plusieurs non-conformités ont été relevées sur le fonctionnement du site par rapport aux référentiels utilisés. Celles-ci sont transcris dans le tableau des constats annexé à la présente fiche. Elles concernent principalement le prélèvement et la consommation d'eau, le suivi des effluents aqueux et le stockage des déchets.

L'exploitant doit préciser par retour les actions correctives mises en place pour remédier aux différents écarts et non-conformités constatés.

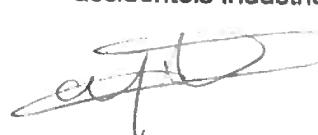
Suites envisagées :

Proposition de suites au préfet.

Liste des documents établis suite à la visite :

Tableau des constats - Lettre à l'exploitant - Bordereau au Préfet et proposition de suite

Date et signatures

Le rédacteur	Le vérificateur	L'approbateur
Le 1 février 2016 L'inspecteur de l'environnement,  Olivier PARIGOT	Le 1 février 2016 L'inspecteur de l'environnement,  Hélène VIAL	Le 1 février 2016 Le responsable du groupe risques accidentels industriels,  Dominique VANDERSPEETEN